

Le sénateur LÉGER: Les cultivateurs reçoivent-ils quelque aide financière de l'État et du gouvernement fédéral?

M. BARRETT: A titre particulier?

Le sénateur LÉGER: Oui.

M. BARRETT: Nous ne nous trompons guère lorsque, la première journée que nous avons discuté ce programme, nous avons dit qu'il constituait plutôt un catalyseur ou une idée. Ces gens peuvent se prévaloir des services de tous les spécialistes qui travaillent en collaboration avec eux. Ces techniciens dressent l'inventaire des ressources que possède un cultivateur et lui indiquent ce qu'il peut accomplir. Lorsque l'on cause avec ces gens, il est intéressant de constater qu'à leur avis l'objectif qu'ils essaient d'atteindre provient d'eux-mêmes et ne leur a été imposé par personne. C'est une méthode de vulgarisation très intéressante et qui excite la curiosité.

Le sénateur LÉGER: Vous avez parlé tout à l'heure d'un cultivateur à qui on avait conseillé d'élever de 40 à 50 bestiaux sur sa ferme, afin de lui procurer un meilleur revenu. Comment pourrait-il financer l'achat de ces animaux?

M. BARRETT: Je ne me souviens pas d'avoir dit cela, mais aux États-Unis il peut obtenir du crédit de l'Administration de l'habitation agricole et de diverses autres sources.

Le sénateur BRADETTE: Monsieur Barrett, à la page 2 de votre mémoire, où vous énumérez les ressources du comté de Washington, État du Maine, vous dites que 85 p. 100 de ce comté consistent en terres à bois, et 3 p. 100 en terres cultivées et en pâturages. En lisant ce mémoire, on retire l'impression que, dans ces régions des États-Unis, les mêmes erreurs ont été commises que dans l'Est et l'Ouest du Canada, c'est-à-dire que l'on a affecté à l'agriculture des terres à bois qui n'étaient pas propres à la culture. Je crois que ce problème est aussi grave au Canada qu'aux États-Unis, et qu'il faudrait étudier cette situation plus attentivement. J'ai été élevé dans la région de la Gatineau, qui a été ouverte à la culture par M^{sr} Lebel, lequel croyait que le district des Laurentides se prêtait merveilleusement bien à l'agriculture. Mais à part les vallées de la rivière Rouge et de la rivière Gatineau, ce pays ne pourra jamais être mis en valeur. Il était impossible d'y établir des bonnes fermes. Je suppose que certaines parties des États-Unis sont dans la même situation?

M. BARRETT: Oui.

Le sénateur STAMBAUGH: Il me semble que la région que le Comité a visité peut difficilement être appelée une région agricole. Par exemple, l'État du Michigan est censé être un excellent État agricole où l'on cultive le plus de variétés de céréales et de légumes que l'on puisse trouver n'importe où; cependant, la culture se pratique à peine dans le nord de la péninsule. Les mêmes conditions ne prévalent-elles pas dans toute la partie nord des États-Unis que vous avez visitée?

M. BARRETT: Oui, la situation est assez semblable, mais il existe des différences en ce qui concerne les marchés. Ainsi, le haut de la péninsule est située tout près de Sault-Sainte-Marie, province d'Ontario. Le genre de marchés est entièrement différent dans le district d'Algoma jusqu'à Espanola et jusqu'à la rive nord et l'île Manitoulin. On peut y trouver les mêmes ressources agricoles, mais elles peuvent être employées de façon quelque peu différente. Les produits sont écoulés dans les régions minières du Nord, alors que de l'autre côté de la frontière, ils peuvent entrer en concurrence directe avec les produits cultivés dans la zone de maïs du sud.

Le sénateur STAMBAUGH: Les conseils sont-ils les mêmes dans tous les États, ou différents-ils? S'ils sont différents, en quoi varient-ils? Quelles sont